

L'Éclair

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE SUCESSEUR DE M. RIBOT



Si M. Ribot pouvait sortir du Néant où il est entré, il serait amèrement surpris de voir qu'un M. Amédée Petit a l'ambition d'occuper son fauteuil au Sénat.

On oublie trop, parmi son clan, que M. Ribot fut un garde des Sceaux de grande allure et que lui, du moins, eut toujours le souci de sauvegarder les traditions les plus respectables de la magistrature.

La masse des électeurs ruraux du Pas-de-Calais a eu plus de bon sens. Instinctivement, elle s'est écartée de ce candidat qu'un cénacle embarrassé voulait imposer.

Certes, les Ribot, les Boudenoot, les Jonnart ont été, au temps de leur activité, des conservateurs plus dangereux pour la République que certains monarchistes, mais du moins, ils apportaient dans leurs fonctions un prestige personnel emprunté à l'Institut, à l'autorité à la fortune minière, le troisième à Suez et à Alger, qui de loin — de fort loin sans doute — servait leurs électeurs du Pas-de-Calais.

La multiplicité des candidatures pour l'élection sénatoriale du 25 mars montre que le corps électoral, fatigué de se laisser infliger des représentants par une coterie intéressée, désire choisir enfin des élus qui s'occuperaient de lui.

Un parti républicain véritable tend à prendre conscience de ses devoirs et de ses devoirs dans le Pas-de-Calais. Son action, grandissante dans la partie rurale, trouve sa confiance dans le développement admirable que les idées démocratiques ont su prendre dans la partie minière, grâce aux efforts de Basy et des élus mineurs.

Eug. GUILLAUME.

Un inspecteur des Halles de Paris « faisait l'aveugle »

IL AURAIT FACILITÉ LE TRAFIC DE BOEUF AINSI MANDATAIRES

Paris, 25. — Alors qu'il se présentait dans le bureau qui lui est affecté, au pavillon des beurres, œufs et fromages, aux Halles centrales de Paris, M. Bordy, inspecteur principal de ce pavillon, fut avisé qu'il était suspendu de ses fonctions par son chef, le préfet de police, en attendant sa comparution devant le conseil de discipline.

La raison de cette mesure disciplinaire est la suivante : On reproche à M. Bordy d'avoir consenti, lors de la hausse sur les beurres qui fait l'objet de l'instruction actuelle, à viser les « errata » portant sur des majorations du prix de vente, faites par certains mandataires sur leurs livres à souche, et ce, sans en avoir référé à ses chefs.

Un paragraphe additionnel demandé par le gouvernement a été ajouté au texte présenté par les auteurs de la proposition.

Un conflit guerrier contre la France

Il paraît maintenant acquis que le lieutenant Rosbach, arrêté récemment, appuyé par les associations militaires secrètes et par le parti allemand agrarien, en voulait surtout à la République allemande qu'à la France.

Un inspecteur des Halles de Paris « faisait l'aveugle »

IL AURAIT FACILITÉ LE TRAFIC DE BOEUF AINSI MANDATAIRES

Paris, 25. — Alors qu'il se présentait dans le bureau qui lui est affecté, au pavillon des beurres, œufs et fromages, aux Halles centrales de Paris, M. Bordy, inspecteur principal de ce pavillon, fut avisé qu'il était suspendu de ses fonctions par son chef, le préfet de police, en attendant sa comparution devant le conseil de discipline.

La raison de cette mesure disciplinaire est la suivante : On reproche à M. Bordy d'avoir consenti, lors de la hausse sur les beurres qui fait l'objet de l'instruction actuelle, à viser les « errata » portant sur des majorations du prix de vente, faites par certains mandataires sur leurs livres à souche, et ce, sans en avoir référé à ses chefs.

Un paragraphe additionnel demandé par le gouvernement a été ajouté au texte présenté par les auteurs de la proposition.

Un conflit guerrier contre la France

Il paraît maintenant acquis que le lieutenant Rosbach, arrêté récemment, appuyé par les associations militaires secrètes et par le parti allemand agrarien, en voulait surtout à la République allemande qu'à la France.

Un inspecteur des Halles de Paris « faisait l'aveugle »

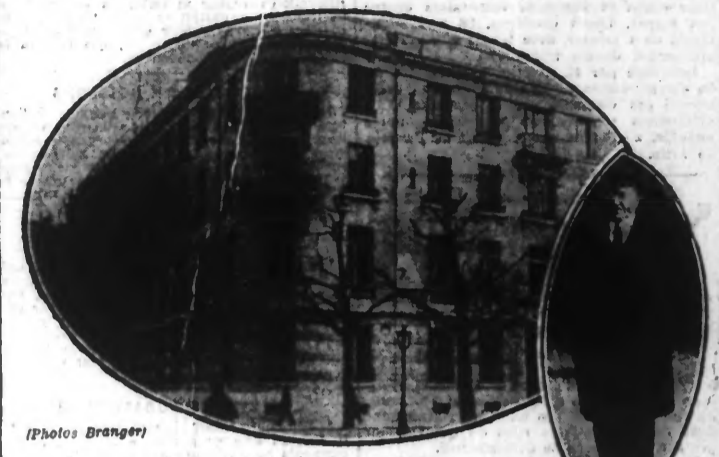
IL AURAIT FACILITÉ LE TRAFIC DE BOEUF AINSI MANDATAIRES

Paris, 25. — Alors qu'il se présentait dans le bureau qui lui est affecté, au pavillon des beurres, œufs et fromages, aux Halles centrales de Paris, M. Bordy, inspecteur principal de ce pavillon, fut avisé qu'il était suspendu de ses fonctions par son chef, le préfet de police, en attendant sa comparution devant le conseil de discipline.

La raison de cette mesure disciplinaire est la suivante : On reproche à M. Bordy d'avoir consenti, lors de la hausse sur les beurres qui fait l'objet de l'instruction actuelle, à viser les « errata » portant sur des majorations du prix de vente, faites par certains mandataires sur leurs livres à souche, et ce, sans en avoir référé à ses chefs.

Un paragraphe additionnel demandé par le gouvernement a été ajouté au texte présenté par les auteurs de la proposition.

L'inauguration à Paris de la Caisse Autonome de Retraites des Mineurs



(Photos Branger) M. Peyronnet, Ministre du Travail, vient d'inaugurer, à Paris, Avenue de Ségur, l'immeuble de la Caisse Autonome de Retraites des ouvriers mineurs.

On découvre un vaste complot contre l'Etat Allemand

Vingt-six personnes ont été arrêtées à Berlin dont des officiers et un général

On vient de découvrir en Allemagne un vaste complot dirigé contre le gouvernement et le cabinet prussien. Le but que se proposaient les auteurs du complot était de renverser, dans un avenir très prochain, le gouvernement d'Empire, le gouvernement prussien, de faire disparaître les ministres socialistes, notamment M. Severing, de dissoudre le Reichstag et la Diète prussienne, d'abolir la Constitution de Weimar et de proclamer une dictature nationaliste, sous la direction des chefs d'extrême-droite.

Le plan d'action visait à déclencher dans la Ruhr, contre notre pays, un conflit guerrier. A la faveur duquel l'extrême-droite aurait renversé le gouvernement et proclamé la restauration de la monarchie.

Un ouvrier des Mines de Liévin a eu le crâne fracturé

Un accident mortel s'est produit jeudi matin, à la fosse 3 des Mines de Liévin.

Une fillette de Provin fut victime de son dévouement

En voulant secourir une petite camarade elle se fit happer par une auto

Un drame, la nuit à Boulogne-sur-Mer

Pour se venger, un individu assomma deux femmes puis... vola 30 francs

Un jeune cycliste s'est noyé près de Béthune

On tenta en vain de le sauver

Demain Dimanche 25 Mars

LES OPPRIMÉS

LES OPPRIMÉS

LA MANGEUSE DE CŒURS

On annonce des poursuites contre M. André Berthelot

Le Sénateur de la Seine aurait corrompu un fonctionnaire: son frère

Un journal parisien publiait vendredi matin, la note suivante : M. André Berthelot, sénateur de la Seine, va être l'objet d'une nouvelle inculpation, résultat d'une longue enquête menée tant en France qu'en Chine, sur les rapports de M. Philippe Berthelot avec la Banque Industrielle de Chine.



M. André Philippe BERTHELOT

Le sénateur de la Seine est accusé de corruption de fonctionnaires avec cette circonstance que le fonctionnaire qu'il est accusé d'avoir corrompu est son propre frère, M. Philippe Berthelot, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

M. Philippe Berthelot aurait reçu trois millions et demi...

On sait, en effet, que M. Philippe Berthelot a été reconnu possesseur d'une somme de trois millions et demi, dont la justice considère que jusqu'à la provenance n'a pu être expliquée.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré avoir tenu cette somme de son frère. Comme, d'autre part, certains documents établissent que, sans en référer à ses ministres, M. Philippe Berthelot est plusieurs fois intervenu en leur nom pour aider ou sauver la Banque à l'heure où les intérêts de celle-ci paraissent compromis, la justice en conclut que M. André Berthelot, sénateur, est suspect d'avoir corrompu M. Philippe Berthelot, haut fonctionnaire des affaires étrangères. Il est inutile de souligner la gravité de cette affaire.

Le Ministère de la Justice ignore cette affaire

Le Ministère de la Justice publie de son côté, la note suivante :

Un journal du matin annonce que M. André Berthelot, sénateur de la Seine, va être poursuivi pour corruption de fonctionnaires.

Un ouvrier des Mines de Liévin a eu le crâne fracturé

Un accident mortel s'est produit jeudi matin, à la fosse 3 des Mines de Liévin.

Une fillette de Provin fut victime de son dévouement

En voulant secourir une petite camarade elle se fit happer par une auto

Un drame, la nuit à Boulogne-sur-Mer

Pour se venger, un individu assomma deux femmes puis... vola 30 francs

Un jeune cycliste s'est noyé près de Béthune

On tenta en vain de le sauver

Demain Dimanche 25 Mars

LES OPPRIMÉS

LES OPPRIMÉS

LA MANGEUSE DE CŒURS

Une séance orageuse à la Chambre des Députés

Une violente altercation s'est produite entre le Président Poincaré et le député communiste Berthion

Qui l'est dit, qui l'a dit ? Une discussion sur les douzièmes provisoires, sujet terre et inorne, a suscité hier de violents incidents à la Chambre. Voici comment naquit la tumultueuse querelle : Il était 10 h. 30, la Chambre venait d'adopter le texte du Sénat qui fixe que la dite taxe sera perçue sur le prix de la voiture à la sortie de l'usine et abroché ensuite la discussion des projets de douzièmes provisoires pour le mois d'avril et mai 1923, quand M. BRACKÉ demanda l'ajournement de la discussion jusqu'à ce que la Commission des Finances ait déposé le rapport relatif aux crédits nécessaires par l'occupation de la Ruhr.

M. POINCARÉ répliqua que le Gouvernement avait demandé un délai jusqu'à mardi pour répondre à un questionnaire détaillé que la commission des finances de la Chambre lui avait fait parvenir avant-hier et déclara qu'il se présenterait devant cette commission mardi, quand les renseignements nécessaires demandés au général Degoutte et à M. Tirard lui seraient parvenus.

Un calme relatif s'établit aussitôt. Seul, M. Albert FAYRE lança une invective au Président du Conseil, qui lui cria : « Nous réglerons cela plus tard ». « Je prends ici et ailleurs la responsabilité de cette parole », continua M. POINCARÉ. « Cet homme a osé dire qu'il y a contre moi et contre les miens des dossiers abominables dont je redoute la publication. Il s'agit de ces mots, le tumulte redoubla. M. Landry qui présidait, tenta vainement de rétablir le calme. Forcé fut de suspendre la séance, à 11 h. 15.

Le chahuf commence

Ces paroles déclenchèrent un véritable tumulte au milieu duquel on entendit M. Poincaré dire aux membres de l'extrême-gauche que certains d'entre eux devraient rendre compte devant la justice de leurs articles et de leurs paroles abominables.

"Agent de l'Allemagne"

MM. Léon DAUDET, JOLY, MAGNE, apostrophèrent vivement les communistes, qui traitèrent d'agents de l'Allemagne, de bruit redoublant.

Le chahuf commence

Ces paroles déclenchèrent un véritable tumulte au milieu duquel on entendit M. Poincaré dire aux membres de l'extrême-gauche que certains d'entre eux devraient rendre compte devant la justice de leurs articles et de leurs paroles abominables.

"Prisonnier de Daudet"

« Vous êtes le prisonnier de Daudet », lui dit M. BERTHON.

« Je demande répliqua M. POINCARÉ que cette parole figure au procès-verbal, à la honte de celui qui la prononce. »

« Des cris : Censure ! censure ! s'élevèrent. »

« M. L. Daudet, dit M. BERTHON, exerce un chantage continu. »

« Je vous défends de me mettre en cause, répondit M. DAUDET, vous êtes un agent de l'Allemagne. »

Un jeune cycliste s'est noyé près de Béthune

On tenta en vain de le sauver

Demain Dimanche 25 Mars

LES OPPRIMÉS

LES OPPRIMÉS

LA MANGEUSE DE CŒURS